

Soutien à l'organisation de manifestations scientifiques

Dans le cadre de sa politique scientifique, la Direction régionale Afrique de l'Ouest de l'AUF soutient l'organisation de manifestations scientifiques par les institutions membres.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au **31 octobre 2019** et concerne des manifestations devant se tenir durant toute l'année 2019.

Le soutien de l'AUF se traduit par un appui à l'organisation de manifestations scientifiques en s'attachant prioritairement à promouvoir la participation scientifique des enseignants-chercheurs et chercheurs seniors apportant une contribution à la manifestation (communication en français). Une priorité sera accordée aux personnes invitées issues des pays du Sud.

Une attention particulière sera accordée aux manifestations qui se saisissent de thématiques innovantes comme les nouveaux modèles pédagogiques, l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, la structuration des systèmes nationaux de recherche-innovation, la valorisation de la recherche, etc.

Procédure d'instruction du dossier

Le dossier, pour être complet, doit comprendre le formulaire de candidature **en ligne** dûment complété par le porteur du projet, avec en annexes les pièces jointes demandées dans ce formulaire, énumérées ci-après :

1. Formulaire « Avis et signature » signé par la plus haute autorité de l'établissement : Recteur ou Président pour les universités, Directeur ou Directeur général pour les écoles supérieures et instituts membres du réseau AUF en Afrique de l'Ouest ;
2. Texte complet de l'appel à communication, y compris la liste des membres du Comité scientifique ;
3. Résumé des communications des intervenants seniors dont le soutien est sollicité ;
4. Curriculum vitae des intervenants seniors dont le soutien est sollicité, faisant ressortir l'expérience acquise en rapport avec le thème de la manifestation.

Le dossier de candidature est reçu en ligne au plus tard **2 mois avant le début de la manifestation**.

Url pour la saisie de la candidature : <https://formulaires.auf.org>

L'instruction des dossiers se fait en deux étapes :

- Un examen de leur recevabilité et de leur opportunité régionale par la Direction régionale de l'AUF compétente ;
- Une évaluation scientifique.

La décision finale quant à l'appui apporté ou non par l'AUF repose nécessairement sur ces deux éléments. L'AUF assurera directement la prise en charge des intervenants invités (billets d'avion, assurance voyage et/ou perdiems au barème de 110 euros par jour dans la limite de 4 jours). Dans certains cas, si la spécificité du soutien le justifie, l'AUF pourra verser la subvention à l'établissement organisateur dans le cadre d'un accord conventionnel entre les deux parties. L'établissement remet à la fin de la manifestation scientifique un rapport scientifique et un bilan financier accompagné des pièces justificatives des dépenses réalisées.

Télécharger le formulaire « Avis et signature » [[insérer Word en téléchargement](#)]

Télécharger cet appel à candidatures au format PDF [[insérer PDF en téléchargement](#)]